

Commission Recherche Plénière 24 mai 2022

Présents :

E. Huver, Vice-Présidente Recherche SHS, C. Beaumont, chargée de mission Recherche SST

N. Batut, J.-C. Billaut, B. Brizard, P. Coutelle, G. Dubreuil, J.-M. Escoffre, S. Ferré, C. Gaudy-Graffin, M.-L. Gély, P. Gillot, B. Giraudeau, S. Janniard, I. Laffez, F. Lecaille, S. Mougin, A. Oudin

Invités : I. Guillouet

Excusés :

P. Boissé, Ph. Canguilhem, E. Champion-Hindy, I. Hourpa, C. Georgelin, L. Jami, S. Josso, M.-F. Lartigue, F. Le Villain--Abraham, K. Maheo, M. Millet, P.-Y. Monjal M. Porcheron, B. Saulnier, L. Seabra, S. Servais, C. Tulasne, C. Van Heijenoort, P. Vourc'h

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation de la politique éditoriale des PUF – D. Douyère – pour information
2. Point d'étape autour des actions liées au label HRS4R – J. Casas – Pour information
3. ART – présentation de bilans par les porteurs
4. Informations Générales
5. Réflexion autour de l'utilisation du Préciput – pour information

Emmanuelle Huver commence par souhaiter la bienvenue à Marie-Frédérique Lartigue qui a été élue dans le corps des PR à la commission recherche suite au départ d'Isabelle Dimier-Poisson qui ne pouvait plus siéger.

1. Présentation de la politique des PUF – D. Douyère

Les Presses Universitaires François Rabelais sont une maison d'édition professionnelle dirigée par David Douyère, professeur des universités au département Information et Communication de l'IUT de Tours, Directeur de l'unité de recherche PRIM - Pratiques et ressources de l'information et des médiations.

Les PUF ont un catalogue de plus de 300 titres au sein de 15 collections. Elles éditent 30 nouveautés par an en moyenne. Le choix du comité éditorial est de produire des ouvrages de recherche qui trouvent leur public. En revanche, Les PUF ne publient pas de thèses, ni d'actes de colloques. La dynamique commerciale repose notamment sur la publication de manuels en santé, dans une visée d'autofinancement du service.

L'existence du numérique ne nuit pas à la vente d'ouvrages imprimés. Les livres produits par les PUFRR sont distribués dans un réseau de plus de 400 librairies et de nombreux salons.

Le coût moyen d'un livre s'élève à 28 €. La situation économique actuelle est complexe avec l'accroissement du coût du papier (+ 40%), du carton et du marché d'impression. Cela a entraîné une légère hausse du prix du livre, ce qui peut être à terme problématique car le maintien d'un prix de vente abordable est important notamment pour permettre l'accès des manuels de médecine par les étudiants.

Lors des échanges, il est constaté que les PUFRR sont assez méconnues des personnels de l'université de Tours. Des actions vont être entreprises pour corriger cela. De plus, à l'occasion de leurs 20 ans cette année, des événements pourraient être organisés.

2. Point d'étape autour des actions liées au Label HRS4R – J. Casas – Annexe 1 – pour information

L'université de Tours est labellisée HRS4R depuis le 27/09/2021. En septembre 2023, elle devra transmettre à la Communauté Européenne une autoévaluation des actions définies lors du dépôt de dossier pour la labélisation. Il s'agit de montrer et justifier notamment par des indicateurs l'état d'avancement des actions.

Jérôme Casas, chargé de projet HRS4R, effectue devant la commission recherche un point d'étape en présentant notamment les actions en cours les plus marquantes (cf. annexe 1).

On peut notamment citer :

1. Permettre aux jeunes MCF, via le mentoring, de continuer à faire une recherche de pointe
2. Identifier et mobiliser les post-docs
3. Les cahiers de laboratoire : une pénétration très hétérogène de UT

Le projet, libellé **PRE-2021-HRS4R**, est librement accessible et consultable via l'ENT sous le module Gepeto.

Il est à noter que dans le cadre du DSG (Dialogue Stratégique de Gestion) avec le rectorat, l'UT a obtenu une enveloppe de 100 000 € pour entre autres le recrutement d'un chargé de mission afin de faire aboutir des actions qui ne sont pas absorbables par les services compte tenu de la charge de travail quotidienne (travail sur les cahiers de laboratoire électronique, vademécum à l'intention des directions d'unité de recherche etc...).

3. ART – présentation de bilans par les porteurs

La commission recherche de l'Université de Tours a lancé en 2019 un nouvel Appel à Projets, dans le but de soutenir des rencontres et actions pluridisciplinaires. Chaque projet doit être porté par au moins deux personnes, membres d'unités de recherche différentes de l'Université de Tours, relevant d'Ecoles Doctorales distinctes de l'Université de Tours.

Afin de mieux connaître les actions financées par cet AAP et notamment leurs retombées, la commission recherche a souhaité pouvoir avoir un bilan des projets financés.

Deux bilans de projets financés dans le cadre de ce AAP sont ainsi présentés devant les membres de la commission recherche :

- Projet porté par François Vander Meulen (GREMAN) et Frédéric Epaud (CITERES) sur les « Techniques ultrasonores pour sonder la structure interne d'éléments architecturaux du patrimoine bâti »

- Projet porté par Patrick Martineau (LIFAT) et Stéphane Méo (LAME) sur l'industrie du futur.

Ces bilans montrent clairement l'importance du financement ART pour impulser, stimuler et développer de nouvelles actions pluridisciplinaires.

4. Informations générales

A - Informations principales suite au collège doctoral du 12 mai 2022 :

- Dématérialisation de la procédure de soutenance de thèse via ADUM à compter de 2022-2023 (un retour d'expérience en fin d'année permettra d'ajuster la procédure si nécessaire)
- Réforme du doctorat (toujours en attente de l'arrêté qui va venir modifier celui de 2016). Il semble que l'idée de renforcer le rôle des CSI notamment dans leur mission d'évaluation d'avancée de la recherche soit maintenue. La composition des CSI va également être précisée. En revanche, le ministère aurait renoncé à une soutenance en 2 temps. La possibilité de prêter serment est quant à elle maintenue.
- HRS4R : des mesures contre le plagiat doivent être mises en place. Un paragraphe précisant les risques encourus en cas de plagiat a été ajouté dans la charte des thèses signée par le doctorant. D'autre part, l'UT comme l'UO constatent que l'outil Compilatio peut être une aide mais ne saurait être suffisant pour déterminer le niveau de plagiat d'une thèse. Par conséquent, il a été décidé que dans la procédure sous ADUM le directeur de thèse devrait cocher une case avant de valider la soutenance qui stipulerait que le doctorant a été sensibilisé pendant ses études doctorales aux questions de plagiat. Cela n'engage pas juridiquement le directeur de thèse.

B - Association de la recherche au dialogue interne de gestion (DIG)

Le DIG permet de repérer les besoins de chaque composante (locaux, postes, travaux, équipement...) pour ensuite arbitrer les choix.

En 2021, le constat a été que la recherche était trop peu présente dans ces dialogues de gestion. Par conséquent, après des échanges en CDC, il a été inscrit dans la Loi d'Orientation Budgétaire que les UR seraient sollicitées par leur.s composante.s de rattachement pour transmettre leurs besoins. De plus, les VP Recherche et la DRV assistent aux DIG.

C – Science avec et pour la société

Le projet « Teepee » déposé par l'UT dans le cadre d'un AAP pour être labélisé SAPS n'a pas été retenu. Malgré tout, l'UT souhaite maintenir des actions pour identifier, recenser, valoriser les actions SAPS de l'UT. Elle lance la dynamique en y allouant des moyens humains avec une chargée de mission et une coordonnatrice de pôle.

D – Hcéres et accréditation

Lors de la visite de Gilles Bloch, PDG de l'Inserm, le 23 mai dernier, il a été confirmé que France université, l'Inserm et le CNRS étaient en train de finaliser une trame pour le projet des unités de recherche. Ce projet sera à déposer avant fin 2022 et des visites en

petite formation se dérouleront début 2023. Emmanuelle Huver redit que les projets des EA seront eux aussi évalués. Selon un format qu'il conviendra de définir en concertation avec l'UO.

5. Réflexion autour de l'utilisation du PRECIPUT – pour information

La Commission Recherche ayant commencé avec beaucoup de retard, du fait d'une réunion du CAC qui la précédait, il est décidé de reporter ce point à la CRP de juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuelle Huver lève la séance.